

Justificatif généré le 21/04/2022

Support de parution :



Date de parution :

21/04/2022

Département de publication :

(92) Hauts-de-Seine

URL de l'annonce :

<https://www.actu-juridique.fr/?p=288679>

N° d'annonce :

602142

S.N.C. Les Deux Alpes CHM 2020

Société en nom collectif au capital de 1.000 €

Siège social : 3 rue des Bas-Rogers 92150 SURESNES

879 291 011 R.C.S. Nanterre

L'Assemblée générale mixte du 19 avril 2022 décida de modifier l'objet statutaire et de changer corrélativement la dénomination sociale.

La Société a donc désormais:

* **POUR OBJET** : l'acquisition d'immeubles à Blonville-sur-Mer (Calvados), partiellement comme Marchand de biens; la cession de certains d'entre eux et sur l'emprise des autres, la construction-vente d'un ensemble immobilier.

* **POUR DÉNOMINATION** :

S.N.C. Les Clématites – Blonville

Les articles 2 et 5 des Statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour avis, le Gérant

Vérifier la validité de l'annonce

Code de vérification : aeG9B10m9



<https://digitalisation.actulegales.fr/#aeG9B10m9>

1/1